

Les secrets de la réussite de l'école finlandaise qu'ils se gardent bien de dévoiler

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 30 mars 2023



[Un article québécois sur des écoles isolées, aux Îles-de-la-Madeleine, attire l'attention quant à la réussite des élèves bénéficiant de l'enseignement qui y est pratiqué !](#)

Cet article m'a rappelé l'étonnement de la première étude PISA qui, en 2000, plaçait la Finlande première Ecole au monde !!!

L'étonnement a amené bien des services d'enseignement à rendre visite à la Finlande pour percer les secrets de sa réussite. Le Ministère de l'EN (MEN) française n'a pas failli à s'y rendre...

*Par contre, les analyses rendues par le MEN m'ont laissé sur ma faim. Je suis allé chercher des informations AILLEURS (Belgique, Suisse, Canada, etc.). Bilan, le Ministère de l'EN s'était bien gardé d'en reporter certaines caractéristiques pas du goût des pédagoges et idéologues qui le phagocytent... **En conséquence, les solutions inacceptables pour la France tout simplement -toujours- occultées, seuls certains aspects sont décrits** (absence de notes ou presque, énorme soutien, enseignants très considérés, gratuité totale, bien sûr pas de redoublement...) !*

Tout est imprimé dans ma mémoire. Facile de les résumer...

Etonnement, les élèves finlandais commencent tard l'étude de la langue, pas avant 6 ans, voire 7 ! Avant l'école, un système d'éveil et de socialisation...

La conséquence probable à en tirer chez nous, après un mauvais départ, rien n'est totalement joué...

Pensons à la Finlande, un pays à la vie difficile, aux habitats éloignés, plusieurs langues : finnois, suédois pour le moins. Qui dit habitats éloignés, dit autonomie locale... Ainsi les communes ont l'entière charge des écoles, jusqu'au recrutement des professeurs... Elles sont responsables des résultats tant devant l'Etat que leurs administrés !!!

Un peu d'histoire.

Vers les années 80, un constat des difficultés scolaires de

nombreux élèves a amené le gouvernement finlandais à revoir l'organisation de l'enseignement...

Le ministère chargé de l'enseignement ne dicte plus de programmes, il définit des niveaux à atteindre qu'il se charge de vérifier (3 fois au moins au cours de la scolarité commune, entre 7 et 15 ans). A charge pour les communes et leurs écoles de trouver les méthodes et d'utiliser les moyens fournis au mieux pour y arriver !

Ce n'est pas un système privé, mais qui en a de fortes caractéristiques...

** : dans l'article québécois il est énoncé privé, mais il me semble que les écoles se rapprochent du principe finlandais...*

Le ministère de l'enseignement finlandais à un budget limité, peu de croissance. Les moyens sont répartis selon les besoins et non galvaudés... Pour cela des négociations entre entités d'enseignement : certaines peuvent recevoir plus, moyens pris sur d'autres, mais les bénéficiaires doivent faire la preuve de leurs progrès par la suite* !!!

** : en France, surtout pas, les évaluations des écoles sont enfouies dans les stats du départementales, il ne faudrait qu'une école qui bosse correctement fasse la nique à celles qui poursuivent la réussite pour tous (comprendre le nivellement des meilleurs sur les plus faibles, plus de tête qui dépasse) !!!*

Comment se passe l'enseignement initial et obligatoire ?

Les élèves sont certes dans des classes à effectif réduit, mais surtout, dès qu'un élève est en difficulté, soit il a un complément d'enseignement, soit il est pris à part et rejoint le groupe après la mise à niveau. La classe ne subit donc pas de ralentissement.

Certes un lourd investissement, mais cet enseignement qui va de l'équivalent du préparatoire à la fin du collège se déroule sur 7 ans au lieu de 9 ans chez nous* !

* : une réforme récente aurait porté à 9 ans l'enseignement

obligatoire...

En apparence l'enseignement est unique... En réalité non ! **Des différenciations ont lieu en fonction des capacités des élèves...** Certains iront en Lycée, d'autres en enseignement technique ou professionnel à la sortie... **Une sélection existe** qui se concrétise particulièrement dès la fin de l'Ecole obligatoire, **ce qu'évidemment le MEN s'est chargé d'occulter.**

L'enseignement secondaire.

Se répartit comme décrit ci-dessus, général, technologique, professionnel.

Entre l'enseignement obligatoire et la poursuite d'études ou de formation, une déperdition de 7% des élèves, ce qui correspond comme en France aux jeunes en grande difficultés..

Il est exact que les élèves ne redoublent pas, sauf éventuellement en dernière année pour accéder dans le Lycée (Gynasium) à l'enseignement désiré.

Dès la sortie de l'enseignement obligatoire (équivalent collège), la sélection est la règle. Les Lycées sont parfois spécialisés dans tel ou tel type d'étude... Les Lycées choisissent leurs élèves... La scolarité en Lycée oblige à 21 modules de difficultés différentes, ce qui n'est pas sans conséquence pour la poursuite d'études dans le supérieur, suivant ce que l'élève souhaite... La vitesse d'acquisition de ce "BAC" va de 2 ans à 4 ans. La validité du niveau des modules va faire que tel ou tel Lycée sera mieux apprécié par l'enseignement supérieur.

Il en va de même pour l'enseignement technologique.

Sûr que jamais vous n'avez entendu ou lu ce qui précède... En Finlande, on sélectionne et les élèves ont leurs responsabilités dans leur réussite ou échec !

Le supérieur lui aussi recrute sur niveau, voire pratique des examens d'entrée !

En conclusion, une idéologie d'enseignement fort éloignée de celle de la France...

Pour un résumé de PISA :

https://atlasocio.com/classements/education/pisa/classement-etats-par-niveau-lecture-pisa_2000.php

Vous remarquerez que les pays asiatiques sont généralement toujours bien classés !

Cependant, il convient de regarder PISA de façon critique. Trois domaines sont évalués de façon assez technologique qui n'est pas toujours adaptée à tous les enseignements... On ne peut cependant lui retirer une signification certaine...

Les malheurs de l'enseignement finlandais suite à ses exploit de 2000, 2003 !

Dès 2009, et surtout par la suite, PISA a montré que les élèves finlandais réussissait un peu moins bien dans les 3 domaines, *ce qui reste cependant relatif par rapport à la France !*

En 2009 j'avais déjà relevé qu'à la question sur la facilité de suivre les cours, les élèves français et finlandais étaient ceux qui avaient le plus de difficultés !!! *Les élèves finois sont devenus des petits princes capricieux !*

Mais quelle(s) explication(s) à la baisse du classement de l'enseignement finlandais... ?

J'en vois pour le moins deux :

– L'introduction de méthodes pédagogiques, enseignement transversal, par thème, etc.

– La fin de l'homogénéité de population, la Finlande absorbant elle aussi une forte immigration.

L'allongement de la scolarité obligatoire, serait-il la marque de la fin de l'exigence ? En effet des critiques sont apparues, un enseignement pas assez adapté au monde nouveau (la Finlande a subi le contre coup de la chute de Nokia, une industrie autrefois prépondérante). Peut-être que l'évaluation 2022 nous apportera une première réponse !